

dans un cercueil pour être transportés et inhumés dans la cathédrale. Cette translation se fera immédiatement après la grand'messe de ce jour, et vous êtes priés d'y assister. (1)

A cette occasion nous lisons dans *L'Abeille* : (2) « Faut-il que l'on n'ait pas songé à mettre dans un coffret spécial les restes des gouverneurs lorsqu'on les tira des ruines de l'église des Récollets pour les transporter à la cathédrale. » Nous ajouterons, nous, faut-il qu'on n'ait pas pris le soin, le temps nécessaires, les précautions usitées en pareille circonstance, pour reconnaître les corps, les identifier autant que possible, surtout ceux des personnes qui avaient laissé après elle de plus vifs souvenirs ou des traces plus profondes de la sainteté de leur vie. Il paraît probable que les autorités religieuses n'eurent pas toute la liberté nécessaire en cette occurrence. Tout fut donc renfermé dans un même cercueil, et transporté dans la cathédrale. Ce qui est aussi étonnant c'est qu'il n'est pas fait mention de cette exhumation et de cette inhumation dans les Registres de la paroisse ; sans la note du livre de prônes, on n'en saurait peut-être pas grand chose.

Les restes du P. Crespel furent donc déposés dans la cathédrale ; mais où furent-ils placés et quel avenir leur était réservé ? *L'Abeille*, racontant la première translation, ajoute : « quant à l'endroit précis de la cathédrale où l'on déposa tous ces ossements, aucun document écrit ne le certifie. On s'accorde cependant à croire, sur le témoignage d'un ancien, qu'ils furent inhumés dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, près de la muraille, côté de l'évangile. Une seconde translation de ces restes aurait eu lieu, paraît-il encore, du temps que Mgr Signay était curé de Québec ; vraisemblablement ce doit être à l'époque des premières excavations que l'on fit en 1829, lorsqu'on commença à enterrer les corps dans la chapelle Sainte-Anne. Le Prélat aurait donc en cette circonstance fait lever tous les ossements qui se trouvaient dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié et les aurait fait transporter sous les voûtes de la chapelle. Un dépôt considérable d'ossements trouvés près de la muraille extérieure de cette chapelle, dès les premiers jours des travaux d'exhumation de 1877, semblent confirmer la vérité de ces témoignages. » (3)

(1) Livre de prône, archives de la Cure de Québec.

(2) *L'Abeille*, vol. XII, n° 12, 5 déc. 1878, Québec.

(3) *Loco citato*.

Les
d'après
plus al
restes
Anne,
l'Evang
C'est
P. Emr
jouit de

Telle
compte,
dinaire,
vée par
séparer
jours par
tés quar
résignati
charité ;
vécue, l'a

Il y a
Récollets,
aimé à la
l'Evangile
d'oublier
scruté ses
charmes
l'Obéissar

Nous p
poursuivra
long, de
reux seroi
être utiles,
Vous, c
au revoir !

(1) Notes